



CENTRE DE RESSOURCES MULTIHANDICAP

Public concerné

Professionnels des services administratifs et généraux (accueil, secrétariat, comptabilité, entretien, transport, cuisine...) des sièges sociaux, ESMS, services...

Prérequis

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Nombre de participants maximum : 10

WEBINAIRES

Durée :

2 heures (10h / 12h)
Une fois par mois

Coût :

80 € /personne/module
(ou 400 € les 5 modules)

Renseignements :

☎ : 01 53 10 37 37

@ : contact@crmh.fr

Référent Handicap :
Sylvie Niederer

PROFESSIONNELS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX : ENRICHIR SES RELATIONS AVEC LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE, LA FAMILLE ET L'ENVIRONNEMENT MÉDICO SOCIAL

Les professionnels des services administratifs et généraux, jouent un rôle important au sein des ESMS. Il y exercent des fonctions spécifiques qui nécessitent professionnalisme et qualités humaines, au service de l'accueil des personnes.

Ces professionnels soutiennent l'activité d'un ESMS, d'un service, en veillant à son bon fonctionnement. Ils accompagnent les équipes opérationnelles.

Cette formation réalisée à distance, sous forme de différents webinaires, vise à leur apporter appui et connaissance dans leur pratique au quotidien concernant la personne polyhandicapée et sa famille, ainsi que dans le champ médico-social en général.

Ce programme est composé de cinq webinaires indépendants.

Chaque stagiaire compose son propre parcours de formation.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Actualiser ses connaissances.
- Disposer d'apports sur le polyhandicap
- Mieux comprendre le cadre et le fonctionnement du secteur médico-social et ses enjeux
- Situer les différents acteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Identification des besoins de formation - Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire - Echanges - Apports bibliographiques

Evaluation de l'impact de la formation et délivrance d'une attestation de fin de formation

INTERVENANTS

Professionnels, parents



Module 1 : [Mieux connaître la personne polyhandicapée](#)
Mardi 13 septembre 2022 / mardi 7 février 2023 / mardi 26 septembre 2023

M. Philippe Rosset

- Définition du polyhandicap
- La personne polyhandicapée : spécificité, accompagnement, compétences
- Le projet individualisé

Module 2 : [Appréhender les aspects sociaux et sanitaires de la personne polyhandicapée](#)
Mardi 11 octobre 2022 à 14h / mardi 7 mars 2023 / mardi 3 octobre 2023

Dr Bénédicte Gendraut et Dr Bruno Pollez

- Causes du Polyhandicap
- Données physiques : incidences du polyhandicap sur les différents appareils et fonctions physiologiques
- Données intellectuelles, psycho-affectives, émotionnelles et relationnelles
- Données fonctionnelles et comportementales : activités, auto-détermination, interactions avec l'environnement, vulnérabilité
- Conditions et modalités d'assistance et de soins au quotidien
- Mesures de prévention et d'accès aux soins.

Module 3 : [Penser la relation à la famille](#)
Mardi 18 octobre 2022 / mardi 4 avril 2023 / mardi 21 novembre 2023

Mme Karima Taleb Mahi

- La place de la famille et plus particulièrement celle des parents
- La famille : partenaire et ressource
- La communication, les échanges avec l'établissement
- La notion de confidentialité

Module 4 : [Mieux connaître son environnement : les établissements et services médico-sociaux \(ESMS\)](#)
Mardi 8 novembre 2022 / mardi 16 mai 2023 / mardi 28 novembre 2023

Mme Marie-Noelle Boisseux

- Les éléments de compréhension du fonctionnement et des enjeux d'un ESMS, aider les participants à situer leurs actions dans celui-ci
- Définition d'un ESMS et positionnement institutionnel (politique, financement, gestion, mission, public)
- Le Projet d'Etablissement et ses finalités
- Le travail d'équipe, la coopération des différents métiers vers un objectif commun
- La démarche qualité (cadre, objectifs, acteurs)

Module 5 : [Mieux connaître l'environnement médico-social](#)
Mardi 6 décembre 2022 / mardi 13 juin 2023 / mardi 12 décembre 2023

M. Richard Pivetta

Le cadre législatif

- La loi 2002-2, ses orientations, les 7 outils de la loi, les évaluations
- La loi du 11 février 2005, l'accueil (création des MDPH), le droit à compensation, les ressources, la scolarité, l'emploi, l'accessibilité, l'accès à la citoyenneté et diverses avancées
- La loi HPST du 21 juillet 2009, organisation et planification des politiques de santé, création des ARS, projet régional de santé et les appels à projet
- Les principaux établissements pour personnes en situation de handicap et leurs financements